

■ **ABADA-Martin Sàrl en liquidation**, à Avenches, fabrication et commerce d'articles pour animaux, société dont la procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée (FOSC du 05.03.2002, p. 12). Aucune opposition à la radiation n'ayant été formée, la raison sociale est radiée d'office, conformément à l'art. 66, al. 2 ORC.

Journal no 3417 du 31.03.2004
(02202694 / CH-550.0.171.676-4)